

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : Nubifer Y-2022, Y-4011, Y-4021, Y-5010

Nubifer Y-5011, Y-5020, Y-5021, Y-5028

**Description chimique** : Iron hydroxide oxide yellow

[Jaune d'oxyde de fer]

**REACH nr.** : 01-2119457554-33

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage** : Agents de coloration, pigments.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : Ferro Performance Pigments Spain, S.L.

Pablo Iglesias 98-100

08908 L'Hospitalet de Llobregat (Barcelona) SPAIN

Tel. -0034 - 93 -343 57 50 nuproducts.safety@ferro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone : +0034 933 435 750 [ Horaire de bureau ]

# 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Classification (Règlement (CE) Nº 1272/2008 (CLP/GHS))

Non classifié.

# 2.2. Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (Règlement (CE) Nº 1272/2008 (CLP/GHS))

Non classifié.

### 2.3. Autres dangers

Autres dangers : La substance ne répond pas aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB

conformément à l'annexe XIII du Règlement REACH.

### 3. Composition/informations sur les composants

Substance / Mélange : Substance.

Iron hydroxide oxide yellow, Pigment Yellow 42, CI 77492 Alternative CAS: 20344-49-4

No CAS :51274-00-1 No CE :257-098-5 Numéro d' índex :---

REACH Ref.:01-2119457554-33

Edition révisée n° : 4 Page : 1
Date : 5/12/2016 Remplace la fiche : 10/9/2015



# 3. Composition/informations sur les composants (suite)

Substance(s) dangereuse(s) : Ce produit n'est pas dangereux.

Composition : FeO(OH)

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

#### 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. En cas de malaise consulter

un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un

savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. En cas d'irritation ou d'éruption

cutanée: Consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si

l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Ingestion** : Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche. En cas de malaise consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes liés à l'utilisation : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Informations générales** : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Pulvérisation d'eau. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Sable.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux** : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une

protection respiratoire.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les

eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Edition révisée n° : 4 Page : 2
Date : 5/12/2016 Remplace la fiche : 10/9/2015



### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les secouristes** : Aérer la zone. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Précautions spéciales : Récupérer les eaux de lavage pour une élimination ultérieure.

**Pour les non-secouristes** : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le

produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Aérer la zone. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

Réduire à un minimum la production de poussières.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau,

avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Mesures techniques de protection : Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, sec et bien

ventilé. Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Température de

conservation: 0 - 50 °C.

Stockage - à l'abri de : Acides forts. Bases fortes.

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en

préparations sur sites industriels.

### 8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : TWA: 10 mg Fe/m3 (8 hours, Inhalable Dust)

TWA: 3 mg Fe/m3 (8 hours, Respirable Dust)

8.2. Contrôles de l'exposition

**Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.

• Protection respiratoire : En cas de risque de production excessive de poussières, porter un masque

adéquat. FFP2 (EN149)

Edition révisée n° : 4 Page : 3

Date: 5/12/2016 Remplace la fiche: 10/9/2015



# 8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle (suite)

Protection des mains
 En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.
 Protection des yeux
 Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

• Autres : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique à 20 °C : Poudre.

Couleur : Jaune.

Odeur : Inodore.

Seuil olfactif : Non applicable.

**pH** : 4 - 7 (10 % w/w) [ASTM D-1208-78]

Point de fusion [°C] : > 1000 °C

Température critique [°C] : Non applicable.

Température d'auto-inflammabilité [ : Non applicable.

°C1

température de décomposition [°C] : > 180 °C

Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable. [UN Test 1]

Point d'éclair [°C] : Non applicable.

Point d'ébullition [°C] : Non applicable. (Solide)

Taux d'évaporation: Non applicable.Densité de vapeur: Non applicable.

**Densité à 20°C [g/cm3]** : 3.5 - 4.5 g/cm³ [ASTM D-153-84]

Solubilité dans l'eau : Insoluble.

Log Pow octanol / eau à 20°C : Non applicable.

Viscosité à 40°C [mm2/s] : Non applicable. (Solide)

Propriétés explosives : Non explosif.
Propriétés comburantes : Non comburant.

# 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** : Stable dans les conditions normales.

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Réactions dangereuses** : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : À une température supérieure à 180 °C se transforme en Fe2O3.

10.5. Matières à éviter

Edition révisée n° : 4

Date : 5/12/2016

Page : 4

Remplace la fiche : 10/9/2015



### 10. Stabilité et réactivité (suite)

Matières à éviter : Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

: Aucunes dans des conditions normales.

## 11. Informations toxicologiques

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

: > 10000 mg/kg- LD50 (orale, rat) [mg/kg] - LC50 (inhalation, rat) [mg/m<sup>3</sup>/6h] : > 195 mg/m<sup>3</sup> Irritation : Non irritant.

Sensibilisation : Aucun risque de sensibilisation.

Mutagénicité : Il n'existe aucune preuve expérimentale ou épidémiologique. Cancérogénicité : Il n'existe aucune preuve expérimentale ou épidémiologique. Toxicité pour la reproduction : Il n'existe aucune preuve expérimentale ou épidémiologique. Toxicité spécifique pour certains : Il n'existe aucune preuve expérimentale ou épidémiologique.

organes cibles (STOT) - exposition

unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition

répétée

: Il n'existe aucune preuve expérimentale ou épidémiologique.

: Non applicable. Danger par aspiration

# 12. Informations écologiques

# 12.1. Toxicité

Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

- EC50 48 h - Daphnia [mg/L] : > 100 mg/l

- LC50 96 h - Poisson [mg/L] : > 100000 mg/l (Danio rerio)

12.2. Persistance - dégradabilité

Persistance - dégradabilité : Non applicable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : Non applicable.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Non applicable.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Résultats des évaluations PBT et : La substance ne répond pas aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB vPvB

conformément à l'annexe XIII du Règlement REACH.

Edition révisée n°: 4 Page: 5

Date: 5/12/2016 Remplace la fiche: 10/9/2015



# 12. Informations écologiques (suite)

### 12.6. Autres effets néfastes

Précautions pour la protection de

l'environnement

: Eviter le rejet dans l'environnement.

WGK (Allemagne)

#### 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

: Eviter le rejet dans l'environnement. Détruire conformément aux règlements de Général

sécurité locaux/nationaux en vigueur.

## 14. Informations relatives au transport

### 14.1. Transport terrestre (ADR-RID)

Information générale : Non réglementé.

14.2. Transport par mer (IMDG) [English only]

Information générale : Non réglementé.

14.3. Transport aérien (ICAO-IATA) [English only]

Information générale : Non réglementé.

### 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation d'hygiène, sécurité et environnement spécifique à la substance ou au mélange

Réglementations/législation

d'hygiène, sécurité et environnement spécifique à la substance ou au

mélange

**REACH Restrictions - Annexe XVII** : Aucun(e). **REACH Autorisation - Annexe XIV** : Aucun(e).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : A été effectuée.

### 16. Autres informations

Révision : Révision - Voir : \*

Sources des données utilisées : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et

: S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006

Utilisations recommandées et restrictions

: Voir fiche technique pour des informations détaillées.

Edition révisée n°: 4 Page: 6 Date: 5/12/2016 Remplace la fiche: 10/9/2015



# 16. Autres informations (suite)

**Informations complémentaires** : Réservé à un usage professionel.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement (CE) Nº 1907/2006 et au Règlement (UE) Nº 453/2010.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Edition révisée n° : 4

Page : 7

Date: 5/12/2016 Remplace la fiche: 10/9/2015